

DIPLOME D'UNIVERSITÉ CYBERSECURITE

La cybersécurité constitue aujourd'hui un enjeu stratégique majeur pour les entreprises et les administrations publiques. De plus en plus conscientes des risques liés au numérique, ces organisations investissent désormais de manière significative dans la protection de leurs infrastructures et de leurs systèmes d'information.

Au-delà d'une simple fonction support, la prise en compte des problématiques de sécurité devient un véritable facteur différenciant et un avantage compétitif, notamment pour les grandes organisations. Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs économiques, qu'ils soient publics ou privés, sont directement concernés par les enjeux de cybersécurité.

DIPLOME VISE

Type de diplôme : Diplôme d'Université

Niveau de diplôme : --

Fiche RNCP n° : --

PUBLIC VISE - PREREQUIS – ADMISSIBILITE - ADMISSION

Public : Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études, souhaitant valider et compléter des acquis professionnels.

Prérequis : Master 2 en Informatique et/ou Réseaux, Master 2 MIAE, Licence générale ou professionnelle en Informatique et/ou Réseaux avec 2 années d'expérience professionnelle dans le domaine, DUT et BTS en Informatique et/ou Réseaux avec 2 années d'expérience professionnelle dans le domaine.

Admissibilité : Examen approfondi du dossier de candidature

Admission : Éventuel entretien individuel

OBJECTIFS

Le développement rapide des plateformes technologiques manipulant des flux importants de données sensibles (cloud computing, mobilité, Internet des objets, etc.), ainsi que la transformation numérique de l'ensemble des secteurs d'activité, entraînent une demande croissante en compétences dans le domaine de la cybersécurité.

Face à la multiplication et à la sophistication des attaques ciblant les administrations et les entreprises, il devient indispensable d'étudier et d'analyser l'ensemble des composantes des réseaux et des systèmes informatiques. Ces composantes couvrent l'ensemble de la chaîne technologique, depuis les infrastructures de transport des données jusqu'aux services applicatifs, en passant par les équipements matériels, les systèmes d'exploitation et les logiciels de communication.

Cette formation vise ainsi à analyser ces différentes composantes afin de comprendre les menaces, d'identifier les vulnérabilités et de mettre en œuvre les contre-mesures appropriées. Une compréhension approfondie des mécanismes d'attaque constitue en effet un préalable indispensable à la mise en œuvre de stratégies de défense efficaces.

La sécurité des systèmes et des réseaux informatiques est devenue un élément critique qui doit être abordé à la fois sous des angles conceptuels, méthodologiques et pratiques : tel est l'objectif principal de cette formation.

COMPETENCES VISEES

Cette formation couvre l'ensemble des compétences fondamentales nécessaires à l'analyse, la conception, et la mise en œuvre de solutions de sécurité pour les systèmes et les réseaux informatiques.

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Contribuer à l'ensemble du processus d'une étude de sécurité, depuis l'identification des besoins et l'analyse des risques jusqu'à la mise en œuvre des solutions de protection ;
- Maîtriser les techniques, outils et protocoles utilisés dans la sécurisation des infrastructures numériques ;
- Concevoir et déployer des architectures de sécurité adaptées aux besoins des organisations.

CONTENU DE LA FORMATION

Plaquette et calendrier de la formation :

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/diplome-duniversity-cybersecurite/>

Programme :

Le Diplôme Universitaire (DU) est composé de cinq certificats (modules) combinant enseignements théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques. Un tutorat individualisé est également proposé afin d'accompagner les participants dans leur progression.

Les stagiaires devront réaliser également un travail individuel sous la forme d'une étude de cas appliquée, donnant lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

Module 1 : Systèmes cryptographiques	Module 2 : Sécurité des réseaux et des systèmes informatiques	Module 3 : Audit et analyse des réseaux et des systèmes	Module 4 : Infrastructures de confiance et mise en œuvre
• Cryptographie symétrique et cryptographie asymétrique • Fonctions de hachage et mécanismes d'intégrité • Signature numérique et authentification • Gestion, distribution et partage des clés secrètes • Introduction aux technologies blockchain et aux registres distribués	• Concepts fondamentaux et typologie des cyberattaques • Protocoles et mécanismes de sécurité des réseaux • Architectures de défense et cloisonnement des infrastructures • Systèmes de détection et de prévention d'intrusions (IDS/IPS) • Protocoles de tunneling et d'authentification sécurisée	• Méthodologies d'audit de sécurité des systèmes d'information • Audit de vulnérabilités et analyse de configuration • Analyse et interprétation des flux réseau • Outils d'analyse et de supervision du trafic réseau • Techniques d'identification et de gestion des vulnérabilités	• Architectures de sécurité et infrastructure de confiance • Infrastructures à clés publiques (PKI) et certificats • Protocoles cryptographiques pour la sécurité des communications • Politiques de sécurité et gouvernance des systèmes d'information • Déploiement et gestion opérationnelle de infrastructures sécurisées

Module 5 : Sécurité des infrastructures logicielles et matérielles

- Sécurité des systèmes d'exploitation et des plateformes logicielles
- Protection des données et sécurité de l'information
- Typologie des attaques logicielles et matérielles
- Méthodes d'analyse et de détection des attaques
- Mécanismes de défense et stratégies de protection des infrastructures

ÉQUIPE, METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable du cycle : Farid NAÏT-ABDESSELAM, Professeur d'Université

Équipe pédagogique : enseignants-chercheurs et professionnels qualifiés ayant des activités en lien avec le contenu de la formation.

Méthodes : La formation repose sur une alternance d'enseignements théoriques, de travaux dirigés, et de travaux pratiques utilisant des outils et des plateformes représentatifs des technologies du marché.

La pédagogie laisse une large place à l'initiative du stagiaire et à son travail personnel pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

L'assiduité en cours est obligatoire ; elle fait l'objet de listes d'émargements par demi-journées.

Moyens pédagogiques adaptés : logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues, supports de cours.

Les stagiaires bénéficient d'un environnement numérique de travail leur permettant de recevoir et consulter des cours, consignes, informations pédagogiques et administratives ainsi que de déposer des documents et partager leur expérience.

ÉVALUATION DE LA FORMATION, MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (*)

Les MCC sont votées annuellement par le Conseil d'Administration de l'IUT de Paris – Rives de Seine et par les instances de l'Université. Elles sont remises au stagiaire dès l'entrée en formation. Seules les MCC votées au titre de l'année universitaire pour laquelle le stagiaire FC est inscrit en formation font foi.

Organisation du contrôle des connaissances : L'enseignement est sanctionné par un contrôle continu selon le module (devoir sur table, présentation orale et dossier). Une note de 7/20 est éliminatoire à chacune des épreuves de module.

Validation des études : Pour être déclaré admis au Diplôme d'Université : Cybersécurité, le candidat doit :

- Satisfaire aux conditions d'assiduité (10% maximum du volume horaire de la formation),
- Avoir obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 sur l'ensemble des épreuves. [...].

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

À l'issue de la formation, les participants pourront accéder notamment aux fonctions suivantes :

- Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)
- Chef de projet sécurité
- Administrateur systèmes, réseaux et sécurité
- Consultant en cybersécurité

MODALITES DE CANDIDATURE

Session de candidature 1 : 03/03/2026 au 02/07/2026
Candidature en ligne : <https://ecandidat.app.u-paris.fr/sh1/>

Session de candidature 2 : 01/09/2026 au 01/12/2026
Candidature en ligne : [en attente – se connecter sur le site de l'IUT](#)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Déroulement de la formation : à temps partiel et en discontinu
Dates de la formation : 18/01/2027 au 22/06/2027
Enseignement théorique : 11 semaines soit 150 heures réparties sur 21,5 jours
Horaires : 9 h 00 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 00 (sous réserve de modification)
Nombre de stagiaires par groupe : en moyenne 25 personnes (groupe dédié formation continue).

TARIFS ET DROITS D'INSCRIPTION UNIVERSITAIRE

Coût du cycle d'enseignement théorique : 3 000,00 € nets [Faire une demande de devis en ligne](#)
(Tarif sous réserve d'approbation par les instances de l'Université - établissement public non assujéti à la TVA).
Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESR.

Les dispositifs de financement de la formation continue sont nombreux et dépendent de la situation des candidats (salarié, fonctionnaire, demandeur d'emploi, etc.). Nos services peuvent vous aider dans votre recherche de financement.

Quel que soit le mode de financement de votre formation, celui-ci devra être validé par un contrat ou une convention de formation professionnelle, une prise en charge par un organisme financeur ou un engagement de France Travail et ce, **avant votre entrée en formation.**

Salariés : la prise en charge du coût de la formation peut être assurée tout ou partie dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Transitions Pro...

Demandeurs d'emploi : sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). Les démarches doivent être effectuées auprès du conseiller France Travail.

Une demande de prise en charge peut également être faite auprès de la Région au titre de l'Aide Individuelle Régionale vers l'Emploi (AIRE).

CPF : non éligible.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

DEPARTEMENT INFORMATIQUE
(INFO)
01 76 53 47 25
secretariat-info.iutparis-seine@u-paris.fr

MONTAGE DU DOSSIER DE FINANCEMENT, DEVIS, CALENDRIER

SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE
(SFCA)
01 76 53 49 75
f-continue.iutparis-seine@u-paris.fr

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

ACCESSIBILITE

L'IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau) dispose pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de/d' :

- une rampe d'accès à l'entrée du site (avenue de Versailles) ;
- deux ascenseurs dans le bâtiment Blériot desservant les 7 étages ;
- un ascenseur équipé PMR permettant l'accès au restaurant universitaire, situé au sous-sol du bâtiment Blériot ;
- un ascenseur équipé PMR dans le bâtiment Versailles desservant les 4 étages ;
- deux amphithéâtres et salles sous-amphis accessibles de plain-pied et aménagés pour la station des fauteuils roulants ;
- deux amphithéâtres équipés de boucles à induction magnétique ;
- escaliers équipés de bandes podotactiles, de mains courantes et de contremarches avec contraste visuel ;
- boucles magnétiques de guichets dans les secrétariats, accueil, libre-service informatique, scolarité et salle du Conseil ;
- une salle informatique équipée de Roger Multimédia Hub ;
- balises sonores à l'entrée du site (avenue de Versailles), des amphithéâtres, du bâtiment Blériot et à la sortie des ascenseurs de chaque étage des bâtiments Blériot et Versailles ;
- toilettes équipées PMR (amphithéâtres, bâtiment Blériot, bâtiment Versailles) ;
- banques d'accueil adaptées PMR (accueil, scolarité, bibliothèque, libre-service informatique) ;
- une signalétique adaptée PMR dans l'ensemble de l'établissement.

SERVICE ACCOMPAGNEMENT SANTE & HANDICAP

En collaboration avec le Service de Médecine préventive, le Service Accompagnement Santé & Handicap met en place les dispositifs d'accompagnement permettant aux étudiants, alternants et stagiaires en situation de handicap, de bénéficier des aménagements nécessaires à leur situation singulière dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

<https://iutparis-seine.u-paris.fr/accessibilite-et-handicap/>



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

LIEU DE LA FORMATION

IUT de Paris – Rives de Seine (site Mirabeau)
143, avenue de Versailles - 75016 PARIS
01 76 53 47 00
<https://iutparis-seine.u-paris.fr/>

ACCES A L'IUT

Métro : lignes n° 9 – 10
Bus : lignes n° 22 – 62 – 72 – PC 1
RER : C Invalides/Versailles
Tramway : ligne 3a

STATIONS

Église d'Auteuil, Mirabeau, Exelmans, Chardon-Lagache
Victorien Sardou, Wilhem, Versailles-Exelmans
Pont du Garigliano
Pont du Garigliano